

Jean-Baptiste André Godin à Antide Boyer, 12 février 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (330r, 331v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antide Boyer, 12 février 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52272>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 février 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Boyer, Antide \(1850-1918\)](#)
Lieu de destination 62, rue du Bac, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Boyer du 9 février 1887. Il lui adresse le numéro du journal *Le Devoir* du 16 janvier 1887, consacré au désarmement, et celui du 23 janvier 1887 qui contient la pétition [sur le minimum salarial]. Il pense que Boyer a reçu le numéro du *Devoir* du 13 février qui contient sa proposition. Il lui promet l'envoi d'un exemplaire de la pétition. Il espère que les amis du parti ouvrier et des réformes sociales vont soutenir la pétition.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Pétitions](#)

Œuvres citées

- « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]
- *Le Devoir*, t. 11, n° 436, 16 janvier 1887, p. 33-48. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/0036/100/838/0/0>, consulté le 25 novembre 2023]
- *Le Devoir*, t. 11, n° 440, 13 février 1887, p. 97-112. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/100/100/838/0/0>, consulté le 25 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
12 février 87

Monsieur le Député,

En réponse à votre lettre du 9^e j'ai l'honneur de vous adresser à nouveau par ce courrier, le Dévot du 16 janvier, consacré au désarmement dont Monsieur Rouanet vous a parlé, et celui du 13 qui contient la Pétition dont je vous ai parlé le 31 janvier.

Vous avez dû recevoir, en outre, ce matin le Dévot du 15 dans lequel

il est à nouveau question du désarmement et, spécialement de la Proposition déposée par vous à ce sujet.

En vous faisant adresser ces journaux à domicile, comme à un certain nombre de vos collègues j'avais espéré qu'ils échapperaient à l'encombrement des papiers dont on est accusé à l'Assemblée, comme je l'ai éprouvé autrefois, et qu'ils vous arriveraient sans faire le moins que l'encombrement vous pousserait partout.

Je serais heureux que vous priiez la police de dégager ce que je vous adresse.

Monsieur Familistère

Indépendamment
de Dorval, je vais
ferai passer ces jours-
ci un exemplaire de
la petition même.

Veuillez recommander que ces papiers
vous soient réservés.

— Je n'espére pas que
la chambre adopte
un projet semblable,
mais je verrais avec
bien du regret les
amis du parti ouvrier
et des réformes socia-
les garder le silence
à son sujet.

Votre bien dévoué

Godin